

JUSTICE CGC

LE SYNDICAT DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE ET DES GREFFIERS DES SERVICES JUDICIAIRES

EMPLOIS FONCTIONNELS DE GREFFIERS 2016 LE COMPTE N'Y EST PAS !

Le protocole d'accord du 2015 a prévu la création de 200 postes de greffiers fonctionnels par an, pendant cinq ans.

Dans un mail du 1er décembre 2016, **le Sous-directeur des greffes se félicite** que 151 postes sont pourvus, dont 28 au 1er janvier 2017, et 25 occupés par des agents ne remplissant pas encore les conditions.

Pour établir un bilan, il faut être précis :

- 151 postes pourvus sur 200, **ce sont 49 postes restés vacants (soit 32,45 %)**
- 28 postes pourvus au 1er janvier 2017, **ils ne peuvent pas compter en 2016 !**
- 25 postes occupés par des collègues ne remplissant pas les conditions statutaires, ceux-ci **exercent les fonctions sans bénéficier des dispositions relatives aux emplois fonctionnels** (grille indiciaire, indemnitaire, etc.).

**LE VRAI CHIFFRE POUR 2016 EST DONC DE 98 POSTES POURVUS,
SOIT 49 % SEULEMENT DE L'ACCORD SIGNÉ.**

Encore une fois, l'administration additionne les chiffres pour falsifier son bilan qui, sur ce point précis, est très loin de ses engagements, mais l'arrange financièrement.

Il est curieux que les syndicats signataires (notamment UNSA SJ et FO/SDGF) ne s'en offusquent pas.

La mise en place d'un comité de suivi semble les satisfaire. Décidément ils se contentent de peu.

**Un autre avenir est possible,
Bâtissons le ensemble,
Rejoignez le syndicat JUSTICE CGC**

Le 17 janvier 2017
Le Bureau